

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du lundi 22 septembre 2025

Date de la convocation :

11/09/2025

Date affichage : 11/09/2025

Membres en exercice : 11

Présents : 9

Votants: 9

Pour: 9

Contre: 0

Abstentions : 0

Délibération N° :

DE_2025_67

vingt-deux septembre deux mille vingt-cinq à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de LAVERGNE, régulièrement convoqué, s'est réunie sous la présidence de Didier BES.

Présents : Didier BES, Thierry BOUSSAC, Patrick BOY, Véronique CANITROT, Dominique FROMENTEZE, Manon BENNE, Chantal MASMAYOUX, Johan MAZIERO, Céline SER

Représentés:

Excusés:

Absents: Aurore COUDERC, Jean-Louis RIGOUSTE

Secrétaire de séance: Manon BENNE

Objet : COMMUNE LAVERGNE DEVIS LES JARDINS DU CAUSSE OP 155 ACHAT MAISON ARRESTIER sise 191 rue principale 46500 LAVERGNE -

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire après acquisition de la maison sise dans le bourg de Lavergne au 191, rue principale, de nettoyer les abords de cette maison.

Il présente le devis n° DEV0107 du 18/09/2025 de l'entreprise « les jardins du Causse » 74 rue de la poste – 46500 ALVIGNAC, pour un montant de 3 060,00 € HT – TVA 20% (612 €) = 3 672,00 € TTC

Après concertation, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- **DE VALIDER** le devis n° DEV0107 du 18/09/2025 de l'entreprise « les jardins du Causse » 74 rue de la poste – 46500 ALVIGNAC pour un montant de 3 672,00 € TTC
- **D'AUTORISER** le maire à payer un acompte de 50 %, soit 1 836,00 €, comme indiqué sur le devis n° DEV0107 du 18/09/2025.
- **DELEGUE** le maire pour signer tous documents se rapportant à cette opération – OP 155.

Ainsi fait et délibéré les, jours, mois et an que dessus.

Acte rendu exécutoire après dépôt et publication à la date figurant sur l'accusé de réception AR sous-préfecture de GOURDON.

Le Président de séance
Didier BES



Le Secrétaire de séance
Manon BENNE

